



Les maires et les gouverneurs s'entendent pour améliorer l'évaluation des demandes de transfert d'eau

Chicago, 2 août 2017 - L'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent (l'Alliance) annonce aujourd'hui qu'elle règle hors cours sa contestation de l'approbation du transfert d'eau vers Waukesha. Les deux parties ont signé une entente de collaboration visant à améliorer le processus de révision des futures demandes. L'entente entre l'Alliance et le Conseil du Pacte sur les ressources en eau du bassin Grands Lacs-Saint-Laurent (Conseil du Pacte) contient une évaluation rigoureuse du processus d'évaluation des transferts d'eau du Conseil du pacte, incluant une participation accrue de tous les intervenants dans la détermination de nouvelles règles et lignes directrices.

« Notre contestation vise depuis le début à améliorer le Pacte tout en assurant la protection de la ressource », a dit M. Paul Dyster, maire de Niagara Falls (NY) et président de l'Alliance. « Nous voulons nous assurer que les prochaines demandes soient sujettes à un processus d'évaluation robuste et complet qui impliquera tous ceux qui subiront des impacts. »

Mme Sandra Cooper, mairesse de Collingwood, en Ontario et vice-présidente de l'Alliance, a ajouté: « Comme organisme binational, nous sommes fiers de travailler avec le Conseil du Pacte, le Conseil régional et tous les autres intervenants du Canada et des États-Unis afin d'améliorer le processus d'évaluation des prochaines demandes de transfert d'eau. »

« Cette entente aidera à protéger l'intégrité à long terme des Grands Lacs et du Saint-Laurent pour les générations futures », a déclaré M. Régis Labeaume, président de la Communauté métropolitaine de Québec et secrétaire de l'Alliance. « Nous, maires et gouverneurs, devons être responsables et travailler ensemble à la protection de cette précieuse ressource. »

L'entente d'aujourd'hui inclut la révision de plusieurs aspects du processus d'évaluation des demandes de transfert d'eau. Ceci touche le processus de participation du public, le développement du dossier de documents publics servant de référence aux décisions du Conseil du Pacte, des audiences publiques au Canada et aux États-Unis, la prise en compte de nouvelles informations devenant accessibles au cours du processus, les changements apportés à une demande considérée et plusieurs autres.

« Nous apprécions la considération que le Conseil du Pacte nous a accordé au cours de ce processus », a déclaré John Dickert, président et directeur général de l'Alliance. « Cette entente est bénéfique pour tous et crée les bases pour un progrès significatif qui nous aidera à protéger ces eaux qui nous sont si chères ».

L'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent est une coalition de 131 villes américaines et canadiennes représentant plus de 17 millions de personnes engagées à la protection et la restauration des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent. L'Alliance remercie la firme Jenner & Block pour son aide au cours de ce processus de contestation et pour son engagement à l'avenir des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent.

###

Contact (FR):

Simon Bélisle

312-201-4517

simon.belisle@gslscities.org